

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
du 9 décembre 2015

Monsieur Pierre-Yves Rochat ouvre la dernière séance de l'année en saluant les membres du Conseil, la Municipalité, le Boursier, le public et la presse.

Le Président souhaite la bienvenue au nouveau citoyen présent, Monsieur Bastien Bourgeois, qui a atteint l'âge de la majorité. Il le remercie d'avoir répondu favorablement à l'invitation et espère qu'il usera de son droit civique, que ce soit pour voter ou s'investir pour la Commune en s'inscrivant sur les listes du Conseil à la prochaine législature.

Le Syndic souhaite au nom de la Municipalité la bienvenue au nouveau citoyen et espère qu'il aura du plaisir à participer à la séance du Conseil communal de ce soir. A la fin de la séance, il répondra très volontiers à ses questions ainsi que le Président. Le traditionnel cadeau réservé à cette occasion lui sera remis prochainement.

La secrétaire procède à l'appel : 24 membres sont présents.

Excusés : Madame Emmanuelle Giacometti
Messieurs Nicolas Dousse et Samuel Rossier.

Absent : Madame Pascale Portenier

Le quorum étant atteint, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée et demande la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'Assemblée.

- Modification PV demandée par Madame Ingrid Ciampi :
 - page 165, premier §, DPP soit corrigé par **DDP**.
 - page 166, dernier §, 3^{ème} ligne, dans la phrase "..... radié dans dix/quinze ans, il y a des chances...." ajouter le **a**, soit : ...il y a des chances.
 - page 171, premier §, 4^{ème} ligne, Handgartner soit corrigé par **Hangartner**.

Le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2015 est accepté tel que modifié, à l'unanimité.

Le Président informe l'Assemblée que Madame Stéphanie Maeder, dernière suppléante du Conseil communal, fait savoir par courrier daté du 6 décembre, qu'elle renonçait à son assermentation pour des raisons professionnelles et personnelles. En conséquence, le Président propose de modifier le point 1 de l'ordre du jour.

Il donne lecture de l'ordre du jour modifié :

1. Assermentation d'un Conseiller communal
2. Rapport de la Commission des finances sur le préavis N°6/2015 "Budget 2016"
3. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de la Commission de gestion sur le contrat conclu avec la Maison Ecorecyclage SA pour la gestion de la déchetterie
4. Renseignements de la Municipalité
5. Divers et propositions individuelles

6. Jetons de présences

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. ASSERMENTATION D'UN CONSEILLER COMMUNAL.

Le Président demande à Monsieur Philippe Estiévenart de s'avancer pour prêter serment :

"Vous promettez d'être fidèle à la constitution fédérale et à la constitution du canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays.

Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publique, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer".

Monsieur Philippe ESTIÉVENART promet.

Le Président le remercie et le félicite. Il lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil communal de Lavigny.

Il avise l'Assemblée que la liste des suppléants est épuisée et que le Conseil communal fonctionnera avec vingt-neuf personnes jusqu'à la fin de la législature.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE BUDGET 2016

Madame Ingrid Ciampi donne lecture du rapport de la Commission des finances.

Le Président la remercie et ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée ; le Président propose de passer au vote

« Acceptez-vous le projet du budget 2016 tel que présenté »

Le Budget 2016 est accepté avec un avis contraire.

3. RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ À L'INTERPELLATION DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE CONTRAT CONCLU AVEC LA MAISON ÉCORECYCLAGE SA POUR LA GESTION DE LA DÉCHETTERIE

Monsieur Christophe Hangartner donne lecture de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de la Commission de gestion.

Le Président avise que l'interpellation ayant été déposée sans projet de résolution, il n'y aura pas de vote. Il demande si la Commission de gestion a des questions.

- Monsieur Johann Girard trouve un peu étrange la manière dont le contrat a été fait. Il pensait qu'il y avait négociation et qu'à terme un contrat était signé pour valider ce qui avait été négocié et que le contrat n'avait pas forcément un effet rétroactif.

La parole n'est plus demandée. L'interpellation est classée.

4. RENSEIGNEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ.

- Monsieur Gilles Sandoz, Municipal, informe que depuis deux à trois semaines un radar très sympathique est posé à l'entrée du village et espère que beaucoup de conducteurs ont pu apprécier son sourire, pour autant qu'ils soient dans la limitation de vitesse autorisée.

Concernant le carrefour de St.-Livres la signalisation est posée et les travaux sont arrêtés pour la période hivernale.

- Monsieur Christian Grin, Municipal, informe qu'il y a deux nouvelles "courses/horaires" relatives aux bus qui vont s'ouvrir à partir du 14 décembre. Soit :

- sur la ligne 722, Etoy gare-Lavigny, à 19h20 et 20h50

- en sens inverse, Lavigny-Etoy gare, à 18h52 et 20h22

Le reste des courses seront avancées de deux minutes pour assurer la correspondance avec le train.

- Papa Noël et son âne passeront dans le village samedi à 15h pour petits et grands.

La Fête de Noël au village aura lieu le vendredi 18 décembre à 19h avec une petite agape à la sortie. Monsieur Jacques Bocherens et son épouse prépareront les "Pâtes Chalet".

- Début janvier seront convoqués les personnes concernées pour l'organisation des manifestations 2016 et ensuite un tout ménage sera envoyé aux habitants.

- Journée "Coup de balai" : la date de cette journée n'a pas encore pu être définie.

- Monsieur Bernard Rochat, Syndic, propose un petit bilan de l'année 2015.

- Odeurs : en diminution ? Cette année était spéciale car il y a eu la sécheresse et il est difficile de dire s'il y a eu plus ou moins d'odeurs. Ne pas se fier à cette année. Courant janvier, la Municipalité rencontrera les services de l'Etat pour un bilan.

- Eclairage : un contrat d'entretien sur l'éclairage public est en cours. Il a commencé aujourd'hui avec le nettoyage et la vérification des lampes ce qui fait que l'éclairage était allumé, ceci pour répondre à la remarque reçue.

2016 est une année électorale : élections communales et municipales, actuellement les listes sont loin d'être remplies. Il y a peut-être des personnes dans cette salle qui sont intéressées pour entrer dans la Municipalité et pourquoi pas une dame. Des connaissances ou amis pour siéger au Conseil communal. C'est une fonction intéressante, l'ambiance est sympathique, des décisions à prendre, des objets à étudier comme le nouveau règlement du Conseil qui n'est toujours pas validé par le Canton. Nous travaillons tous ensemble pour le bien de notre commune... alors engagez-vous, réengagez-vous.

Le Syndic présente ses meilleurs vœux pour 2016 et remercie l'Assemblée.

La parole n'est plus demandée,

5. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES.

- Monsieur Laurent Bourgeois rappelle qu'avant les vacances d'été, il avait été discuté d'engager ou pas un employé de commune et la Municipalité avait répondu que la question serait étudiée et une présentation serait expliquée au Conseil à la rentrée.
- Monsieur Christophe Hangartner, Municipal, répond que cela sera discuté, présenté l'année prochaine.
- Monsieur Jacques Bocherens explique que lors de sa participation à une Commission relatif au projet de la Route de St.-Livres, il avait demandé ce qu'était une "assistance à la traversée". Suite à des recherches infructueuses, il s'est adressé à un ami responsable de la signalisation à Lausanne qui lui a répondu qu'en fait l'îlot qui est placé au carrefour donne toujours priorité aux voitures. Ne pas confondre avec un passage pour piétons. Donc, comme il y a des enfants qui traversent il faut être attentif.
- Monsieur Bernard Rochat, Syndic, ajoute suite à l'intervention de M. Bocherens, que depuis qu'il va plus souvent à pied, il a remarqué que les conducteurs de véhicules sont attentifs et qu'ils s'arrêtent pour laisser passer...comme si c'était un passage protégé. Il avertit que la confédération veut éliminer les passages à piétons.

La parole n'est plus demandée, le Président informe que l'Assemblée de commune a eu lieu le 16 novembre et c'est à cette occasion que les listes ont été ouvertes pour s'inscrire au Conseil communal et à la Municipalité. Ces listes vont circuler pendant le dernier point de l'ordre du jour pour vous permettre de vous inscrire. Vous pouvez aussi passer aux heures d'ouverture à la Maison de commune jusqu'au lundi 11 janvier à 12 heures. Parlez à vos amis, connaissances. Ils sont peut-être intéressés. Vous êtes les porte-paroles du Conseil Communal.

Il confirme les dates des séances du Conseil communal pour 2016 :

- 17 février
- 11 mai
- **6 juin à 16h30 : assermentation des Conseillers et des Municipaux 2016-2021**
- 22 juin
- 21 septembre
- 26 octobre
- 7 décembre à 18h00
- Horaires : 20h15, sauf pour le 6 juin à 16h30 et le 7 décembre à 18h.

La parole n'est plus demandée, il propose de passer au point 6.

6. JETONS DE PRÉSENCES.

Le Président demande au Boursier de bien vouloir distribuer les indemnités de l'année 2015 à chacun.

Il remercie l'Assemblée pour son engagement et le travail accompli durant cette année. Il a eu beaucoup de plaisir tout au long de l'année et bien apprécié les débats lors des derniers Conseils. L'apéritif aura lieu à la clôture de la séance en ce lieu même et pour les personnes inscrites au souper, l'aubergiste nous attend pour 20h. Il souhaite à tous les Membres et leur famille de très belles fêtes de fin d'année et il se réjouit d'avance de tous vous revoir lors de la prochaine séance le 17 février 2016.

Le Président clôt la séance à 18H37

Le Président
Pierre-Yves Rochat

La secrétaire
Loredana Simone